

Enjeu 1 : FORMER

ORIENTATION 1. FORMER DES CITOYENS POUVANT CONTRIBUER ACTIVEMENT À L'AVENIR COLLECTIF TANT AU SECTEUR RÉGULIER QU'À LA FORMATION CONTINUE			
Axes d'intervention ²⁸	Objectifs de résultat	Indicateurs	Cibles
1.1 Valorisation de la formation générale au secteur régulier, préuniversitaire et technique	Intégration accrue de la formation générale aux programmes d'études	Nombre de programmes ayant défini des modalités d'intégration de la formation générale, notamment avec la Table de concertation de la formation générale ²⁹	6 en 2021 12 en 2023
1.2 Sensibilisation et ouverture aux dimensions interculturelles et internationales	Développement éducatif favorisant le vivre-ensemble, la vie citoyenne et l'ouverture sur le monde	Indice interculturel et international : - auprès des employés, par l'enquête « Cégep en santé » - auprès des étudiants, par le sondage institutionnel de satisfaction	Prendre la mesure en 2020 et assurer une progression
1.3 Promotion de l'écocitoyenneté et du développement durable	Intégration dans nos pratiques d'une éducation relative à l'environnement, dans un Cégep lui-même écoresponsable	Reconnaissance comme cégep vert, niveau <i>Excellence</i>	Maintien annuel de la certification jusqu'en 2023 et inscription à d'autres certifications pertinentes
1.4 Initiation à l'innovation sociale ³⁰, à l'entrepreneuriat et à la recherche	Activités scolaires, périscolaires ou parascolaires axées sur l'innovation sociale, l'entrepreneuriat et la recherche	Nombre de projets structurants ³¹	15 en 2023 En s'assurant d'en avoir au moins 2 dans chacun des volets d'innovation sociale, de recherche et d'entrepreneuriat
1.5 Contribution à la qualification des immigrants	Diminution des écarts de compétences des immigrants (techniques, linguistiques ou culturelles) sur le marché du travail	1) Taux de diplomation de programmes d'AEC des étudiants issus de l'immigration, par rapport à l'ensemble des étudiants 2) Nombre d'initiatives mises en place pour accompagner les étudiants ciblés issus de l'immigration	(1) Prendre la mesure en 2018 et assurer un maintien ou une progression (2) 3 initiatives d'accompagnement d'ici 2023

²⁸ Le réseau collégial utilise l'expression « moyens », mais l'expression du Conseil exécutif du Québec « axes d'intervention » fut conservée à ce moment-ci de l'élaboration du *Plan stratégique 2018-2023*. Plus globaux et permettant une gestion plus agile, les axes d'intervention serviront de base pour établir annuellement et de manière concertée les plans de travail annuels de chacun des services et des directions du Cégep, dans le but d'atteindre les objectifs stratégiques.

²⁹ Exemples : processus d'évaluations de programme, préparation à l'épreuve synthèse, plan de travail des comités de programmes.

³⁰ Dans la Déclaration québécoise pour l'innovation sociale (2011), le Réseau québécois en innovation sociale définit le concept comme « une nouvelle idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation qui répond plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à un besoin social bien défini, une solution qui a trouvé preneur au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui produit un bénéfice mesurable pour la collectivité et non seulement pour certains individus. La portée d'une innovation sociale est transformatrice et systémique. Elle constitue, dans sa créativité inhérente, une rupture avec l'existant ».

³¹ Un projet structurant est un projet pérenne, qui répond à un défi ou enjeu précis, reconnu comme étant prioritaire par le milieu et qui entraîne des retombées significatives pour celui-ci.